

BUREAU

Séance du 7 avril 2022

Délibération BU_20220407_005

**Marché de fourniture et livraison de produits absorbants destinés à l'usage routier
passé avec l'entreprise FIRCHIM - avenant n°1**

VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2021-04-06 relatif à la fourniture et la livraison de produits absorbants destinés à l'usage routier passé avec l'entreprise FIRCHIM France ;

Vu le projet d'avenant n°1 ;

Considérant que la crise sanitaire liée à la COVID 19 ainsi que la guerre en cours sur le continent européen entraînent une hausse importante des coûts de production et d'approvisionnement;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2021-04-06 relatif à la fourniture et livraison de produits absorbants destinés à l'usage routier, passé avec l'entreprise FIRCHIM France est approuvé et Monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

Marc FLEURET